

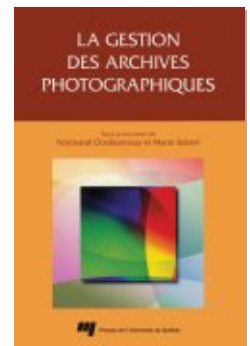


PROJECT MUSE®

Conclusion

Published by

Charbonneau, Normand and Mario Robert.
La gestion des archives photographiques.
Presses de l'Université du Québec, 2001.
Project MUSE. <https://dx.doi.org/10.1353/book15424>.



➔ For additional information about this book
<https://muse.jhu.edu/book/15424>

Conclusion

Normand Charbonneau
et Mario Robert



La gestion des archives photographiques implique que l'archiviste ait une connaissance de l'histoire et des techniques photographiques. Par un découpage axé sur l'apparition des différents procédés et par la présentation des grands courants de la photographie, le survol historique présenté dans cet ouvrage permet de comprendre l'évolution de ce support d'information. L'abrégé des techniques de base met en lumière certaines notions qui peuvent servir de balises aux archivistes. Les principes fondamentaux exposés permettent de se prononcer adéquatement sur la qualité technique de l'image et de son support.

L'ouvrage débute par le versement d'archives institutionnelles et l'acquisition d'archives d'origine privée qui constituent la phase initiale du processus archivistique. L'objectif premier de l'acquisition est d'enrichir le patrimoine documentaire de l'institution ou du milieu avec l'apport essentiel d'outils généraux, le calendrier de conservation et la politique d'acquisition, et de l'outil spécifique à un fonds ou à une collection qu'est le rapport d'évaluation. Dans la suite du processus, les archivistes doivent se demander si l'effort d'élaboration d'un plan de classification pour un fonds ou une collection sans ordre est justifiable. Si tel est le cas, la classification des archives doit viser la simplicité structurelle et respecter l'ordre établi par le producteur du fonds.

À la suite de l'évaluation en vue de l'acquisition, les archivistes doivent se concentrer sur les fondements du processus d'évaluation appliqué au tri archivistique. Ils doivent donc d'abord chercher à conserver les documents qui témoignent de leur producteur et aussi

chercher à répondre aux besoins des usagers en s'en tenant aux champs de spécialisation définis dans la politique d'acquisition du service d'archives.

La description et l'indexation des images reposent sur l'analyse de contenu ; ces étapes sont primordiales pour l'accessibilité des archives photographiques. L'approche proposée dans ce livre devrait permettre d'organiser cette démarche en un processus qui intègre la prise en considération des critères essentiels (ressources disponibles, besoins des chercheurs, préservation des supports) aux choix qu'implique la description des archives (profondeur et niveau de description). Le chercheur intéressé aux photographies consulte donc les termes retenus pour l'indexation qui renvoient à la description qui, comme intermédiaire, est généralement à l'origine de l'indexation. Comme nous l'avons souligné à maintes reprises dans ces chapitres, une analyse du contenu pauvre ou erronée restreint la recherche et l'utilisation des archives photographiques.

Le chapitre consacré à la préservation permet d'examiner l'ensemble des considérations qui s'applique aux photographies. Ce support d'information est d'une grande fragilité et il est particulièrement sensible à son environnement. Les services d'archives doivent assurer une gestion efficace de la préservation des photographies afin de disposer de fonds et de collections stabilisés, et de les rendre accessibles aux usagers. Ces derniers sont évidemment au cœur des préoccupations des archivistes, car le travail effectué permet de répondre à leurs besoins. Or, la diffusion des archives photographiques est une activité complexe. Les archivistes doivent assurer à la fois une utilisation élargie des documents et le respect des contraintes légales, réglementaires et contractuelles. Toutefois, il importe que les services d'archives profitent de l'intérêt manifesté par le public pour les photographies pour accroître leur notoriété.

En plus des chapitres sur l'histoire et les techniques de base de la photographie, ce livre comporte deux autres chapitres qui ne concernent pas les grandes fonctions ou opérations archivistiques reconnues. Ce sont l'évaluation monétaire et les études d'usagers. Les archives photographiques, souvent accessibles sur le marché, sont des objets de grand intérêt pour les collectionneurs. Pour les services d'archives, l'évaluation monétaire est un outil d'acquisition, car elle permet d'accorder un juste prix aux donateurs de documents qui seront, par le fait même, plus enclins à les céder à une institution qui saura les préserver et les mettre en valeur. Les usagers des archives photographiques n'ont pas encore fait l'objet d'études soutenues,

bien que cette clientèle soit bien connue des archivistes de référence. Les informations déjà recueillies par les services d'archives sur les usagers et les usages des archives photographiques peuvent servir à mener des études d'usagers.

Nous avons cherché à inclure les différents chapitres de cet ouvrage dans un plan intégré grâce auquel, à partir de bases historiques et techniques solides, l'archiviste peut prendre conscience des liens entre les fonctions archivistiques et para-archivistiques (l'évaluation monétaire et les études d'usagers). La vision transversale¹ de l'évaluation qui est la nôtre, l'importance accordée au bagage culturel et technique de même qu'à la préparation de l'archiviste, et l'interaction entre les fonctions d'acquisition, de traitement, de préservation et de diffusion correspondent à cette conception intégrée et intégrante de l'archivistique.

Cette vision se révèle particulièrement juste en ce qui concerne les archives photographiques. L'archiviste qui étudie une acquisition prend garde à ne pas dérouler un « panoramique », l'archiviste qui réalise le tri pense aux coûts de préservation et aux contraintes légales de la diffusion des photographies, etc. Peut-être plus que d'autres supports, la photographie est un objet de mémoire qui touche ; elle est fragile, sa conservation est coûteuse, sa diffusion est complexe et ses utilisateurs sont exigeants.

Nous nous sommes cantonnés aux archives définitives, mais il importe tout de même de souligner que plusieurs des difficultés posées par la gestion des archives photographiques découlent de leur création et de leur utilisation alors qu'elles sont des archives courantes et intermédiaires. Dans le cas des archives institutionnelles, et même dans celui de créateurs d'archives privées dont on connaît l'intérêt, le meilleur moyen pour l'archiviste d'accomplir son travail est d'intervenir en amont.

Dotée d'ouvrages généraux de grande qualité², l'archivistique québécoise explore maintenant des fonctions ou des supports particuliers.

-
1. Pour reprendre l'expression qu'utilise notre collègue Daniel Ducharme.
 2. Pensons à Michel Champagne et Denys Chouinard, *Le traitement d'un fonds d'archives : ses documents historiques*, La Pocatière et Montréal, Documentor et Université de Montréal, 1987 ; Jean-Yves Rousseau, Carol Couture et collaborateurs, *Les fondements de la discipline archivistique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, coll. « Gestion de l'information », 1994 ; aux Archives nationales du Québec, *Normes et procédures archivistiques*, Québec, Les Publications du Québec, Ministère de la Culture

Cet ouvrage s'ajoute à celui de James Turner³ dans une série qui devrait aborder la gestion des archives définitives de façon plus spécialisée. L'invitation est donc lancée.

Nous n'avons pas traité de la gestion des photographies numériques même si nous savons qu'elles sont aux portes de nos services d'archives. À la fois images et code binaire, les photographies numériques ouvrent un nouveau chantier de réflexion ; celle-ci est engagée, mais aucune solution ne s'est encore imposée. Les archivistes intéressés aux photographies doivent prendre part à cette réflexion.

et des Communications, 1996 ; à Carol Couture et collaborateurs, *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, coll. « Gestion de l'information », 1999.

3. James Turner, *Images en mouvement : stockage, repérage, indexation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, coll. « Gestion de l'information », 1998.